

Bourron-Marlotte

FÉVRIER 2014 N° 51

infos...

Sommaire

- Du côté de la Communauté
- Vie municipale
- Communiqués
- Évènements marquants
- Vie associative
- Dates à retenir
- État Civil

ÉDITO du MAIRE

En qualité de Maire de Bourron-Marlotte depuis 2008, c'est une décision difficile à prendre que celle de ne pas se représenter.

Quelles que soient les pierres que l'on a ajoutées pour un « mieux vivre » à celles apportées par ses prédécesseurs, il y a toujours le regret de ce qui n'a pu être réalisé, faute de moyens financiers, de temps ou de consensus pour ne pas dire opposition. Mais cette noble tâche de premier magistrat de la commune ne permet pas une « superposition » entre un cursus professionnel et la fonction de maire qui, outre le domaine juridique et les procédures administratives et comptables, ne s'apprend pas mais se vit au quotidien.

Ces années de mandats furent riches en réalisations, et intenses en enseignement. Je remercie sincèrement tous ceux qui m'ont accompagnée durant ces 6 années, élus, personnel communal, acteurs économiques, commerçants et artisans de notre village ainsi que les présidents des associations et tous les bénévoles. Merci pour vos actions et la force de votre engagement, vous êtes une richesse pour la commune.

J'ai échangé avec beaucoup d'entre vous au cours de mon mandat, et vous m'avez témoigné de nombreuses marques de sympathie. Je conserve le meilleur.

Dans quelques semaines, vous aurez le droit et surtout le devoir citoyen d'élire un nouveau maire pour Bourron-Marlotte. Je souhaite que la nouvelle équipe poursuive le développement harmonieux de notre village et respecte son identité.

Je terminerai par cette citation de St Exupéry :

« Dans la vie, il n'y a pas de solutions, il y a des forces en marche : il faut les créer, les solutions suivent »

Je vous souhaite à tous une très belle année 2014.

Juliette VILGRAIN
Maire

Du côté de la Communauté

Pour consulter le PLU de la commune

il faut se rendre sur le site de la Communauté de Communes :

<http://www.pays-fontainebleau.fr/Amenager-le-territoire/Plan-Local-d-Urbanisme/PLU-Bourron-Marlotte>

Nous vous rappelons les jours de présence de Mme Nourry, service de l'urbanisme :

- du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Mme Nourry ne reçoit que sur rendez-vous le mercredi après-midi, le vendredi après-midi et le samedi matin

La CCPF et la Chambre des métiers s'intéresse au terrain dit «Vendrand» près de la gare de Bourron-Marlotte. Il s'agit d'une étape importante dans le projet de requalification d'un site situé à proximité de la gare de Bourron-Marlotte. **La Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau** vient de signer une convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne. Le partenariat va permettre de réaliser dans un premier temps un diagnostic dans le sud du département. Cette « photographie » permettra de mieux connaître à la fois les artisans mais aussi leurs spécialités, leurs besoins, leur façon de travailler etc. Un volet sera consacré aux artisans d'art, tant en matière de création que de restauration. Les résultats de cette étude seront connus en février 2014. Dans un deuxième temps, une enquête auprès d'eux permettra d'évaluer les besoins en matière de locaux professionnels. Certains d'entre eux utilisent parfois, voire souvent, une pièce de leur domicile pour travailler.

Le site de Bourron-Marlotte, au cœur du projet de cette convention s'étend sur 1,7 ha et présente un bâti industriel, réparti en plusieurs bâtiments d'une surface totale approchant 3000 m². Actuellement cet ensemble est occupé par quelques entreprises artisanales, mais il n'a pas connu d'investissement depuis plusieurs années. Un doreur et un sableur travaillent sur le site. A terme, il pourrait être investi par d'autres artisans qui font la réputation de la région : peintres, tapissiers, décorateurs, ébénistes, sculpteurs...

Le Parisien

Vie Municipale

BUDGET PRIMITIF 2014

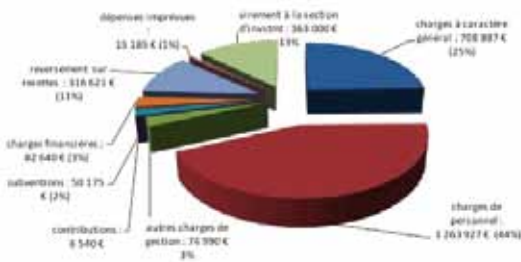
Le budget principal de la commune a été préparé pour cette année sans avoir connaissance des montants des contributions, dotations, compensations versées par l'État.

Aussi, au vu des grandes orientations de la loi de finances 2014, l'État a prévu d'associer les collectivités locales dans l'effort de redressement des comptes publics au titre du pacte de confiance et de responsabilité pour un montant total de 1.5 milliard en 2014 et pour le même montant en 2015. Les Collectivités vont contribuer pour 840 millions d'euros (56,6%), les Départements pour 476 millions (31,7%) et les Régions pour 184 millions (12,3%). Par conséquent le Budget Primitif a été élaboré dans ce contexte économique difficile. Les recettes ont été estimées de manière prudente et les taux d'imposition n'ont pas été augmentés.

Montant total du budget 2014 :
Fonctionnement : 2 881 965 €
Investissement : 1 953 115 €

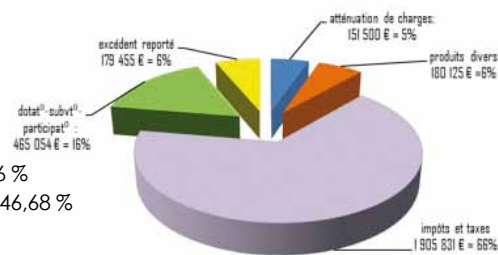
I La répartition des recettes et dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2014 : 2 881 965 €



Taux d'imposition 2014

- taxe d'habitation : 9,58 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,76 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46,68 %



Les Subventions votées pour 2014

| | | | | | | | |
|-----------------------------------|-------|---------------------------------|-------|--------------------------------------|-------|---|--------|
| Ami «I» | 150 | Caractère pour Bourron-Marlotte | 150 | F.N.A.C.A. | 300 | Le Rûcher | 1 000 |
| Amicale des Sapeurs-pompiers | 250 | Club de l'amitié | 500 | Football club intercommunal du Loing | 5 600 | Office du Tourisme | 3 000 |
| Amis de Bourron-Marlotte | 400 | Club Interculturel George Sand | 150 | Graveurs Associés | 150 | Prévention routière | 150 |
| Amis de l'orgue | 400 | C.S.B.M | 5 000 | Jardins familiaux du Clos | 150 | Réveil band de Bourron-Marlotte | 600 |
| Amis du Château de Bourron | 300 | Cour de récré | 150 | Jumbo run des Gâtines | 250 | Scout d'Europe | 200 |
| Assoc. Sportive Collège Internatl | 100 | Danse autour du Loing | 250 | Karaté Club | 700 | Total Subvent ^o aux associations | 25 025 |
| BCBL (badmington) | 1 200 | École de musique | 3 675 | La brème (société de pêche) | 150 | Caisse des Écoles | 8 150 |
| | | Feuilles d'or des Gâtines | 100 | | | Centre Communal d'Action Sociale | 17 000 |

II Les investissements portés en 2014

Répartition des dépenses d'investissement : 1 953 115€

- Cadre de vie → 121 024 €
- Acquisition d'un terrain, mobilier urbain, éclairage, clôture Bâtiments publics → 144 975 €
- agrandissement du Cocci Market, travaux d'amélioration, de mise en conformité et de sécurisation des bâtiments, Œuvres d'art → 16 300
- restauration de tableau
- Restaurant scolaire → 1 056 900 €
- dossiers de demande de subventions en cours
- Voirie → 124 000 €
- Rue des Grands Réages, mise en conformité passages piétons, pavage devant maison Monnier
- Moyens des services → 30 441 €
- Acquisition matériel, mobilier divers pour les services municipaux
- Dépenses non affectées → 459 475 €
- Remboursement du capital des emprunts : 235 825 €
- Solde d'exécution 2013 : 196 569 €
- Dépenses imprévues : 27 081 €

Répartition des recettes d'investissement

| Chapitre | Nature Recettes | Budget Primitif 2014 |
|----------|--|----------------------|
| 10 | apports - dotations | 75 255 |
| 13 | subventions d'investissement | 317 190 |
| 16 | emprunts et dettes | 906 092 |
| 021 | Prélèvement sur dépenses de fonctionnement | 363 000 |
| 1068 | Excédent de Fonctionnement capitalisé | 291 578 |
| | TOTAL | 1 953 115 |

II Quelques chiffres au 31/12/2013

| | Bourron-Marlotte | Moyenne de la strate (référence 2012) |
|---------------------|------------------|---------------------------------------|
| Encours de la dette | 2 058 K€ | 734€/hab |
| Soit | 792 €/hab | |
| Annuité de la dette | 118 €/hab | |
| Soit | 112 €/hab | |



Opération « chocolats » réussie pour les élèves de CM2 de l'école Jules Renard

Les élèves de CM2 de l'école Jules Renard organisaient une grande vente de chocolats belges avant les fêtes de Noël afin de financer leur voyage en Angleterre qui aura lieu du 2 au 6 juin 2014.

C'est un pari réussi puisque grâce à la mobilisation des enfants, des parents et des enseignantes, ils ont réussi à récolter suffisamment d'argent pour financer presque la moitié de leur voyage !

Bravo à tous pour ce bel exemple de solidarité et d'entraide, nous n'avons plus qu'à leur souhaiter un bon voyage à l'anglaise : « Enjoy your trip ! »

La commune de Bourron-Marlotte souhaite protéger et mettre en valeur son patrimoine. Elle a mis en place une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPAUPP) en 2005. Aujourd'hui, suite à plusieurs évolutions législatives, il n'est plus possible de réaliser une ZPPAUP. La commune a donc dû faire évoluer ce document en cours d'études. Cette zone de protection prend le nom d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, AVAP. Cette AVAP englobe les bourgs de Bourron et de Marlotte ainsi que plusieurs espaces agricoles et naturels. L'aire comporte 6 zones distinctes, reportées sur plusieurs plans de zonage. Au même titre que le PLU, chaque zone a un règlement dédié à notre patrimoine. Il réglemente également les constructions neuves. Les bâtisses les plus remarquables sont elles-mêmes répertoriées sur le plan de zonage. Les documents qui constituent l'AVAP seront soumis à enquête publique et chacun pourra venir les consulter en mairie et au siège de la communauté de communes du pays de Fontainebleau, aux horaires habituels d'ouverture. L'objectif de la mise en place de ce document est de se doter d'un outil efficace pour le maintien et la mise en valeur qualitative de notre patrimoine et de notre cadre de vie.

Pour la 5ème année, le concours de bougies a remporté un grand succès. En effet, 20 enfants, 12 adultes et 17 commerçants y ont participé. La remise des prix s'est déroulée en présence de Madame le Maire, de Marie-Noëlle Triguel, Présidente de l'Office de Tourisme, de Sylvette Masson, présidente de l'association des commerçants, et de Laurence Poulingue de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Dans la catégorie enfants :

- 1er prix à Claire Enfert
- 2ème prix à Camille Blot et Lucas Briout
- 3ème prix à Rémy Luangaphay

Dans la catégorie adultes :

- 1er prix à Eric Enfert
- 2ème prix à Mme Cordelier
- 3ème prix à Mme Jeanne Perrault qui nous a malheureusement quitté le 27 janvier dernier

Dans la catégorie commerçants :

- 1er prix à La Marlotte
- 2ème prix au garage MVB
- 3ème prix au Tabac Presse de Bourron

Un prix «coup de coeur» du jury a été remis à Tahar

CONCOURS DE BOUGIES



Deux agents récompensés



Madame le Maire a remis lors de la soirée des vœux à deux agents de la collectivité, une médaille d'honneur du travail consacrant leur ancienneté. Marie-Hélène Dormeau a reçu la médaille d'or pour 35 années de services passées au sein de la Mairie. Elle a travaillé avec de nombreux Maires et a vécu les multiples transformations du Service Public dont l'arrivée des nouvelles technologies.

Polyvalente dans de nombreux domaines, Mme Dormeau a vu ses missions évoluer au fil des ans afin de répondre aux besoins de la population. Depuis plusieurs années elle est chargée du service des élections et d'une partie des finances de la commune. C'est une médaille de vermeil pour 30 années de services qu'à reçue

Michelle Herrmann. Recrutée en 1997 en qualité de Directrice Générale des Services, elle a démarré sa carrière à la Mairie de Nemours où elle a assuré pendant onze ans la direction du service de l'Action Sociale. Lauréate à de nombreux concours et examen professionnel, Mme Herrmann est la collaboratrice directe du Maire en charge du suivi des projets de la collectivité et de la coordination des services.

A travers la remise de ces deux médailles, Madame le Maire a exprimé toute sa reconnaissance aux agents contribuant à l'efficacité du service public et devant sans cesse intégrer de nouvelles données pour faire évoluer leurs missions.

Menu du Terroir au restaurant scolaire



Menu
Salade verte oeufs durs
Hachis parmentier de canard
Brie
Baguette Gâtinaise
Pain d'épices aux pépites de chocolat
et sa crème anglaise



Ce fut un réel plaisir pour nos « Marmitons » au restaurant scolaire, le jeudi 28 novembre 2013, de déguster un repas organisé et mis en valeur par le personnel. Le menu était élaboré par les professionnels du Centre François Villon à Nemours, qui ont tous répondu présents pour faire partager leur passion et le savoir faire des producteurs locaux.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pour une première animation en bibliothèque municipale, le conte de Noël présenté samedi 14 décembre dernier par deux bibliothécaires bénévoles a rencontré un vif succès : 25 enfants accompagnés de leurs parents se sont plongés dans le monde féerique de Noël pour un petit moment de bonheur partagé !

Une séance est prévue en avril prochain. Continuez à venir nombreux à la bibliothèque municipale, ce lieu est le vôtre.



La bibliothèque municipale de Bourron-Marlotte vous attend.....

Elle est ouverte à tous

- le lundi de 16 h à 18 h,
- le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- le samedi de 10 h à 12 h.

Avec le prêt de la Médiathèque Départementale (4000 ouvrages), la bibliothèque de Bourron-Marlotte, peut vous proposer un ensemble de romans, de BD, d'ouvrages d'art, d'histoire...

L'inscription et le prêt sont gratuits pour les habitants de Bourron-Marlotte.

Les documents sont empruntables pour 4 semaines et renouvelables une fois. Votre inscription vous donne également droit à Médialib77 qui vous offre gratuitement des ressources numériques en cinéma, musique, ebooks... en ligne à partir de la Médiathèque Départementale.

Renseignez-vous auprès des bibliothécaires.

Depuis plusieurs semaines notre commune est victime de nombreux actes de vandalismes perpétrés par de la délinquance locale.

En effet, des jeunes de Bourron-Marlotte et de Montigny sur Loing se réunissent dans le secteur de la mairie et commettent de nombreuses dégradations :

Buissons déterrés, décorations de Noël arrachés, guirlande électriques découpées, panneaux d'affichage de l'école élémentaire brûlés, noyer de 20 ans scié.

En plus de ces actes malveillants, les riverains sont victimes régulièrement de nuisances sonores et sont les témoins de la conduite dangereuse de ces jeunes qui n'hésitent pas à faire des rodéos sur la place des fêtes.

La mairie met tout en œuvre pour faire cesser de tels actes et d'ailleurs, deux individus ont été arrêtés en flagrant délit par la Police Municipale et la Police Nationale.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 18 février, Madame le Maire et le conseil municipal ont accueilli pour la troisième fois les nouveaux arrivants, toujours plus nombreux.

Après un discours sur le passé culturel et artistique de la commune, les nouveaux Bourronnais-Marlottins ont été invités à partager le verre de l'amitié, avant de repartir avec des produits locaux pris chez Mr et Mme Hamette.



Elections municipales : nouveau mode de scrutin

Dates des élections : les dimanches 23 et 30 mars 2014

Le mode de scrutin a changé pour les communes de plus de 1000 habitants, donc à Bourron-Marlotte qui compte 2802 habitants, et les conseillers municipaux sont dorénavant élus au scrutin de liste bloquée :

- il n'est plus possible d'ajouter ou de retirer des noms sur la liste, sinon votre bulletin de vote sera nul
- la liste qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés se verra attribuer 12 sièges sur 23 et le solde des 11 sièges sera réparti à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés
- les conseillers communautaires, au nombre de 5 et tous issus des candidats au conseil municipal, seront élus en même temps : il y aura donc deux listes de candidats figurant sur votre bulletin de vote
- il vous faudra présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter

Le service d'accueil de la mairie reste à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles sur le nouveau mode de scrutin dans notre commune.

Nouveaux rythmes scolaires

Le nouveau décret du gouvernement a pour objet de proposer aux enfants une semaine plus équilibrée, avec une journée d'enseignement allégée, et tendre vers une meilleure adaptation du calendrier scolaire.

La durée de présence ne change pas mais le temps d'apprentissage sera complété par du temps de loisirs par période de 45 mn, encadré par des employés municipaux et des personnels recrutés par la commune.

Les principales modifications apportées par le décret sont :

- 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées au lieu de 4 jours, sachant que les journées ne

peuvent dépasser 5 h ½ d'enseignement et 3 h ½ pour une demi-journée

- la pause du déjeuner ne peut être inférieure à 1 h 30
- la neuvième demi-journée sera le mercredi sauf dérogation

Le conseil municipal a voté un avis défavorable sur ce décret à cause des coûts supplémentaires liés à cette nouvelle organisation, estimés à 30.000 € par an. Quoi qu'il en soit, la prochaine municipalité se devra de mettre en place ces nouveaux rythmes scolaires si le décret est maintenu.

Communiqués

L'association pour le don de sang bénévoles vous informe que les prochaines collectes auront lieu à la Salle des Fêtes de Nemours, 135 Route de Moret,

- le lundi 24 mars de 14 h à 19 h
- le mercredi 21 mai de 14 h à 19 h
- le 21 juillet de 14 h à 19 h



Stéphanie Sauvain Zéau

est la nouvelle conseillère en séjour à l'Office de Tourisme. En poste depuis le 27 novembre, elle sera chargée de promouvoir l'activité touristique du village et de dynamiser les événements existants.

Évènements marquants

En ce dimanche 12 janvier 2014, aux Championnats de Seine et Marne de Cross Country, à Combs la Ville, notre jeune concitoyenne **Celia Neller** a remporté avec brio le titre départemental en catégorie poussine.

Bravo à elle !!

Une grande satisfaction pour ses parents et sa soeur qui la soutiennent.



BM EMPLOI

ASSOCIATION D'AIDE A LA RECHERCHE D'EMPLOI

Vous recherchez un emploi : BM EMPLOI vous accueille sur rendez-vous et vous conseille gratuitement :

Consultez notre site et prenez rendez-vous

www.bmemploi.fr

bmemploi77@gmail.com

133, rue du Général de Gaulle BOURRON MARLOTTE - 77780

(au-dessus de la bibliothèque)

TÉLÉTHON



Plus de 14 000 € récoltés

Bourron-Marlotte a encore fait preuve d'une grande générosité pour l'édition 2013 du Téléthon, battant le record de l'an passé.

Les bénévoles ont offert leur temps pour organiser des randonnées, du foot en salle, vendre des produits Téléthon, des porcelaines peintes, du Beaufort, organiser des soirées où la musique et la danse étaient à l'honneur : country, jazz et salsa...

L'ensemble des animations a permis de récolter 14 100 €- plus de 5 € par habitant de Bourron-Marlotte - La totalité des bénéfices et des dons a été reversée à l'Association Française contre les Myopathies, afin d'aider les malades et de faire progresser la recherche médicale.

L'Association Ami'T tient à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette belle réussite ainsi que les services municipaux, les élus locaux et de nombreux commerçants et artisans du village.

hélium

Création, petit e-shop léger et coloré, installé à Bourron-Marlotte, a ouvert son portail en janvier.

Avec *Il était une fée*, la boutique en ligne présente une collection d'accessoires et d'articles de papeterie aux couleurs acidulées, aux designs tendres ou ludiques, à décliner selon l'humeur du moment. Avec ses silhouettes vintage et ses textes provocateurs, la collection, qui ne se prend pas au sérieux, invite les femmes à l'auto-dérision.

À préciser: tous les produits sont fabriqués en France, en courtes séries, et le plus grand soin est apporté aux détails. Dans la rubrique Irogami ("papier coloré", en japonais), vous trouverez des petits objets en papier, simples et charmants, à offrir ou à s'offrir: petits cadres, mobiles, guirlandes lumineuses...

en attendant de nouveaux produits, très bientôt.
Retrouvez hélium sur www.helium.creation.com/



FOOT

La saison se poursuit tant bien que mal malgré les conditions atmosphériques qui nous pénalisent. La plupart de nos équipes se sont bien comportées avec parfois des moments un peu plus difficiles. Il faut noter la place de leader de notre équipe seniors 2.

L'école de foot, avec plus de 80 licenciés sur les terrains tous les samedis est à la hauteur de nos espérances. Les U11 ont terminé invaincus de leur première partie de championnat. Cela a été un peu plus difficile pour les U13 avec des résultats plus mitigés. Les plus petits continuent leur bonhomme de chemin en se rendant chaque samedi sur les différents terrains de la région.

Nos anciens ne sont pas en reste. Les vétérans A caracolent en tête de leur championnat avec six points d'avance sur leurs adversaires. L'équipe B qui vient de monter cette saison a un peu plus de mal à s'imposer. Pour fêter la bonne année nous avons convié les enfants à la galette des rois à la salle des fêtes de Bourron-Marlotte. Une centaine de personnes étaient présentes. Un moment d'échange entre parents et dirigeants où la convivialité était de mise.



Noël 2013 au Club de l'Amitié



Cette fête immuable et magique qu'est Noël, nous l'avons concoctée telle un belle recette pour recevoir comme il se doit nos 63 convives du Club. Les tables étaient joliment dressées avec notamment de beaux chandeliers, un ballotin de fins chocolats pour chacun ainsi qu'un menu qui attirait le regard et dont le contenu était rempli de promesses gustatives.

Après le mot d'accueil de notre Présidente, place aux délices du palais ! Tout d'abord verrines légères et divines en guise d'amuse-bouches, suivies de filets de bar et de caille bien accompagnés et pour terminer ce repas festif en beauté une « assiette super gourmande » pleine de couleurs et de saveurs !

L'animation n'était pas en reste non plus : nous avons prévu une tombola constituée de petits cadeaux sympathiques ainsi qu'une ambiance musicale qui a su mettre le feu sur le dance-floor !

Vraiment tous les ingrédients étaient réunis pour régaler tout le monde dans tous les sens du terme ! N'est-ce pas l'essentiel ? (Micheline Ouzé)

le
PRINTEMPS
des
POÈTES

Le Cercle Interculturel George Sand et plusieurs associations de Bourron-Marlotte proposent plusieurs événements dans le cadre du lancement du printemps des poètes 2014 : la poésie Au Coeur des arts cette année

• **Le 8 mars à la salle Renoir :**

14h30-16h30 : Spectacles pour enfants et adolescents, Musique, Théâtre en Seine et Danse autour du Loing, goûter, rafraîchissements, entrée libre,

Arbres à poèmes devant la mairie réalisés par les enfants de l'Ecole Jules Renard.

17h-18h30 : Daniel Abel poète-plasticien, lecture de poèmes couplée avec une exposition de peintures et de gravures

18h30 : Vin d'Honneur

20h30-22h : à l'occasion de la journée de la femme, lectures de poésies par le Cercle interculturel George Sand et les Graveurs associés accompagnés d'Hélène Boscheron au piano, des chansons du Coeur des Voix et des danses de l'Association Danse autour du Loing (entrée : 7 et 5 euros)

• **15 Mars : soirée ukrainienne de 17h-20h à l'OTSI, 37 rue Murger à l'occasion de l'exposition photographique d'Arthur Dressler sur l'Ukraine, et de peintures de Sergueiev spécialités culinaires, danse (en vidéo), lectures de poèmes**

• **Le 22 mars de 14h à 16h sortie littéraire à la mare aux fées, (enfants recommandés) : lectures de textes et poèmes sur le printemps et des auteurs ayant séjourné à Marlotte, (Murger, Sand, Musset, Bainville etc.)**

L'association «Le Chant du Corps»

Voici l'actualité de nos différentes activités :

• Les cours de Qi Gong :

Un nouveau cours de Qi Gong a débuté le mercredi soir de 20h00 à 21h00. Les autres cours de Qi Gong à Bourron-Marlotte ont lieu le lundi de 18h30 à 19h30 et le vendredi de 10h00 à 11h00.

N'hésitez pas à vous joindre à nous pour découvrir le plaisir de la pratique du Qi Gong et ses bienfaits.

Le cours d'essai est gratuit.

• Les cours de langue chinoise :

Un nouveau cours de chinois pour adultes débutants en petit groupe a lieu le mardi de 15h30 à 16h30 dans la Maison Monnier.

La pédagogie proposée est ludique, personnalisée, sensible et respecte le rythme d'apprentissage de chacun.

• Les ateliers de bien-être :

Suite aux succès du 1er atelier des « Fleurs de Bach » un nouvel atelier aura lieu lundi 17 mars 2014 de 19h30 à 21h30 dans la Maison Monnier au cours duquel Adélaïde va nous initier (ou nous guider pour les déjà instruits) dans ce merveilleux univers.

Les Fleurs de Bach sont des élixirs floraux réalisés à partir de trente-huit essences de fleurs.

Les élixirs floraux ont pour objectif principal de stimuler la vitalité et d'harmoniser la vie psychique, en agissant sur les états émotionnels.

La formation d'astrologie humaniste

Un nouveau cycle de formation en astrologie humaniste débutera en septembre 2014.

La formation a lieu sur 3 ans lors de 6 week-ends par an.

Dates à retenir

08/03/14 : à 14 h 30: spectacle
«Le printemps des poètes» à l'espace Renoir

15-16/03/14 : braderie du Secours Catholique
55, rue du Maréchal Foch

15/03/14 : concert des Amis de l'Orgue à l'Eglise

19/03/14 : cérémonie des anciens combattants
d'Algérie

23/03/14 : 1er tour des élections municipales

30/03/14 : 2ème tour des élections municipales

25/05/14 : élections européennes

Pour toutes inscriptions et renseignements veuillez nous contacter au 01 64 45 68 61 ou par mail: chantducors@gmail.com

AU COEUR DES VOIX

Rendez-vous les 22 et 23 mars prochains à la salle Jean Renoir pour découvrir le nouveau spectacle musical de l'association «Au Coeur des Voix».

Les airs d'opéra ou d'opérette y dialoguent allègrement avec les chansons ou les comédies musicales... Après «Belle nuit d'amour» et «Tentations et tourments», c'est à un «Galop lyrique infernal» que vous invite la joyeuse troupe!

Vous pouvez réserver vos places dès maintenant en écrivant à aucoeurdesvoix@gmail.com

État Civil

Naissance

- CHERRUAU Nahel le 02/11/13
- DEGENÈVE Charline le 04/12/13
- DEJAUNE Lénaïc le 10/12/13
- SHIVDAS Anakin le 21/12/13

Décès

- PLE Jeannine
vve NAUDE-FILONNIERE le 20/12/13
- TERRASSE Antoine le 20/12/13
- BODIN Henriette
Vve JEANNETTE le 27/12/13
- JOLIVET Jeanne
Vve PERRAULT le 27/01/14
- FONTAINE Cecile
Vve CHEMIN le 27/01/14
- MALLEVAL Odette
Vve VALLÉE le 30/01/14
- JANAIN Yvonne
Vve PERRIN le 13/02/14

